
amnesty international

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Un pays, 100 exécutions

Le comté de Harris et l'État du Texas : une association meurtrière

20 juillet 2007

Index AI : AMR 51/125/2007

« L'une des anomalies les plus cruelles du système actuel d'application de la peine capitale, c'est que tout dépend de la situation géographique. »

*Houston Chronicle*¹

En 1969, quand l'astronaute Neil Armstrong a adressé son célèbre message à la terre, « Houston » a été le premier mot prononcé par un être humain sur la lune. Quatre décennies plus tard, la ville de Houston, ou plutôt le comté de Harris, où se trouvent cette ville et le centre spatial Johnson de la NASA, est davantage connu au niveau international pour des agissements qui constituent un affront à la dignité humaine que pour son rôle dans l'exploration de l'espace.

Alors que le Texas est l'État américain qui exécute le plus de prisonniers, le comté de Harris est en tête pour le nombre de condamnations à mort. Cela contribue à créer une discrimination géographique de grande ampleur dans le système américain d'application de la peine capitale.

Le comté de Harris se classe au troisième rang des comtés américains par sa population qui atteint presque quatre millions d'habitants, soit environ 1,3 p. cent de la population totale du pays. Un à deux p. cent des meurtres recensés chaque année aux États-Unis sont commis dans ce comté. Quatre p. cent environ des prisonniers actuellement condamnés à mort ont été jugés dans le comté de Harris. Neuf p. cent des hommes et 18 p. cent des femmes exécutés aux États-Unis depuis la reprise des exécutions judiciaires en 1977 avaient été condamnés à ce châtime dans le comté de Harris.

Quatre-vingt-dix-sept hommes et deux femmes jugés dans le comté de Harris ont été exécutés depuis que le Texas a procédé à sa première exécution de l'époque « moderne » en 1982. Au moment de la rédaction du présent document, Lonnie Johnson, dont l'exécution était prévue

¹ "A deadly distinction", in *Houston Chronicle*, 5 février 2001.

pour le 24 juillet 2007, devait devenir le centième condamné du comté de Harris à être mis à mort, Johnny Connor le 101^e, le 22 août, et Michael Richards le 102^e, le 25 septembre.

Si le comté de Harris était un État, il figurerait au 26^e rang des États les plus peuplés du pays, juste avant l'Oregon. Ce dernier a exécuté depuis 1977 deux personnes qui avaient renoncé à exercer des voies de recours. Le nombre de meurtres commis chaque année dans le comté de Harris est trois à quatre fois supérieur à celui relevé en Oregon, mais le comté procède à 50 fois plus d'exécutions que cet État de la côte ouest. Si le comté de Harris était un État, il se classerait en deuxième position, immédiatement après le Texas, pour le nombre de condamnés exécutés depuis 1977.

Sources : Bureau des statistiques judiciaires et département de la justice pénale de l'État du Texas	États-Unis	Texas	Comté de Harris
Nombre de condamnations à mort pour la période 1973-2005	7 662	994 soit 13 p. cent du total national	283 soit 29 p. cent du total du Texas
Nombre de prisonniers détenus dans le « couloir de la mort »	3 254	411 soit 12,6 p. cent du total national	126 soit 31 p. cent du total du Texas
Nombre d'exécutions pour la période 1977-20 juillet 2007	1 087	397 soit 36,5 p. cent du total national	99 soit 25 p. cent du total du Texas

Actuellement, 126 prisonniers jugés dans le comté de Harris sont sous le coup d'une condamnation à mort au Texas. Seuls six États, mis à part le Texas, affichent un nombre de condamnés à mort supérieur : l'Alabama, la Californie, la Caroline du Nord, la Floride, l'Ohio et la Pennsylvanie. Ces six États ont ensemble une population 23 fois plus importante que celle du comté de Harris et le nombre de meurtres qui y sont commis dépasse de plusieurs milliers celui relevé dans ce comté. Au cours des trois dernières décennies ils ont procédé à 185 exécutions, un chiffre deux fois supérieur seulement à celui enregistré dans le comté de Harris.

Parmi tous les comtés du Texas, c'est le comté de Harris qui envoie de manière régulière le plus grand nombre de condamnés à mort à l'équipe chargée au sein de cet État de procéder aux injections létales. Le nombre de prisonniers exécutés ou sous le coup d'une sentence capitale dans le comté de Harris – 225 – n'est égalé qu'en regroupant les chiffres recensés dans les sept comtés les plus peuplés du Texas après celui-ci, à savoir ceux de Bexar, Dallas, Tarrant, Travis, El Paso, Hidalgo et Collin, qui comprennent les villes d'Austin, de Dallas, d'El Paso, de Fort Worth et de San Antonio et dont la population totale dépasse de près de

cinq millions celle du comté de Harris. Le nombre de meurtres commis chaque année dans ces sept comtés est supérieur d'une centaine environ à celui relevé dans le comté de Harris².

Cela ne signifie toutefois pas que le comté de Harris est le seul à prononcer un grand nombre de sentences capitales. Entre 1976 et 2004, plus de la moitié des meurtres recensés aux États-Unis ont été commis dans des villes d'au moins 100 000 habitants, et près du quart dans des villes de plus d'un million d'habitants. Dans certains comtés urbains très peuplés, le ministère public a obtenu un nombre élevé de condamnations à mort au fil des ans³. Néanmoins, l'association du comté de Harris et du Texas s'est révélée beaucoup plus meurtrière que presque toutes les autres associations d'un comté et d'un État.

- Le comté le plus peuplé des États-Unis est celui de Los Angeles, en Californie, dont la population est plus de deux fois et demie supérieure à celle du comté de Harris. Le nombre de meurtres perpétrés chaque année y est également plus élevé. Ainsi, en 2000, le nombre de meurtres commis dans le comté de Los Angeles dépassait de plus de 700 celui relevé dans le comté de Harris. Toutefois, depuis 1977, seuls deux prisonniers condamnés à mort dans le comté de Los Angeles ont été exécutés et 195 autres sont toujours détenus dans le couloir de la mort. Le nombre total de prisonniers exécutés ou sous le coup d'une sentence capitale dans le comté de Harris (225) est supérieur de plus de 12 p. cent à celui relevé dans le comté de Los Angeles alors même que le comté de Harris est bien moins peuplé et qu'on y recense beaucoup moins de meurtres.
- Le comté de Cook, dans l'Illinois, est le deuxième des États-Unis par sa population ; son nombre d'habitants est supérieur d'un million et demi à celui du comté de Harris et, en 2000, on y a recensé près de 350 meurtres de plus. Dans l'Illinois, entre 1977 et 2003, date à laquelle le gouverneur a commué toutes les sentences capitales en raison d'inquiétudes concernant l'impartialité et la fiabilité du système d'application de ce châtimeut, les procureurs du comté de Cook ont obtenu 152 condamnations à mort. Cinq prisonniers ont été exécutés. Durant la même période, les autorités du Texas ont ôté la vie à près de 70 personnes condamnées dans le comté de Harris.
- En Pennsylvanie, 117 prisonniers jugés dans le comté de Philadelphie sont détenus dans le couloir de la mort, dont 99 Noirs. Un seul condamné a été exécuté depuis 1977, soit 98 de moins que dans le comté de Harris. Le nombre de meurtres commis chaque année dans le comté de Philadelphie est pourtant égal à celui relevé dans le comté de Harris.

² Au moment de la rédaction du présent document, 85 personnes jugées dans ces comtés avaient été exécutées et 138 autres étaient sous le coup d'une sentence capitale (soit au total 223 personnes).

³ Les comtés peuvent couvrir à la fois des zones urbaines et rurales. C'est le cas du comté de Harris. Ainsi, Lonnie Johnson, qui, au moment de la rédaction du présent document, devait être la 100^e personne condamnée à mort dans le comté de Harris à être exécutée, avait été reconnu coupable d'un crime commis à Tomball, dans une zone rurale du comté. Voir l'Action urgente AMR 51/124/2007 du 19 juillet 2007 <http://web.amnesty.org/library/index/FRAAMR511242007>.

4 *États-Unis. Un pays, 100 exécutions. Le comté de Harris et l'État du Texas : une association meurtrière*

- Le comté de Maricopa, en Arizona, a une population égale à celle du comté de Harris et le nombre de meurtres qui y sont commis représente les deux tiers de ceux recensés dans le comté de Harris. On dénombre actuellement en Arizona 61 prisonniers sous le coup d'une condamnation à mort prononcée dans le comté de Maricopa, soit moins de la moitié du nombre de prisonniers condamnés à mort dans le comté de Harris et détenus au Texas. Seuls six prisonniers condamnés dans le comté de Maricopa ont été exécutés, alors que ce chiffre s'élève à 99 pour le comté de Harris.
- En 2000, 286 meurtres ont été commis dans le comté de Harris. Dans l'État de New York, dans les comtés urbains de Kings, de Queens, du Bronx et de New York, dont la population totale est deux fois plus importante que celle du comté de Harris, on en a recensé 635 la même année. Dix sentences capitales y ont été prononcées entre 1995, date du rétablissement de la peine de mort dans l'État de New York, et la fin de 2005. Quelque 90 condamnations à mort ont en revanche été prononcées au cours de la même période dans le comté de Harris. Aucune exécution n'a eu lieu dans l'État de New York depuis 1963.

Ces exemples montrent que ce qui différencie le comté de Harris d'autres juridictions où la peine capitale est fréquemment prononcée, c'est le nombre de cas où la sentence est appliquée. En d'autres termes, si le comté de Harris se trouvait dans un État autre que le Texas, le nombre de condamnés exécutés serait apparemment moins élevé.

L'association comté de Harris / État du Texas a un équivalent en matière de recours à la peine capitale aux États-Unis : l'association comté d'Oklahoma / État d'Oklahoma. Le nombre de sentences capitales prononcées dans le comté de Harris est beaucoup plus élevé que dans le comté d'Oklahoma mais ce dernier a une population cinq fois inférieure à celle du comté de Harris et le nombre de meurtres recensés chaque année y est également cinq fois inférieur. Comme le comté de Harris, le comté d'Oklahoma est dans son État celui qui prononce le plus grand nombre de peines capitales. Trente-cinq des 85 exécutions ayant eu lieu en Oklahoma jusqu'en juillet 2007 et 34 des 84 prisonniers qui étaient détenus dans le couloir de la mort en janvier 2007 avaient été jugés dans le comté d'Oklahoma. Autre indicateur de la discrimination géographique dans l'application de la peine de mort : les États de l'Oklahoma et du Texas, qui occupent respectivement le premier et le deuxième rang au niveau national en termes de taux d'exécution par habitant, sont voisins ; la peine de mort est ainsi surtout appliquée dans le sud des États-Unis.

Le bilan des comtés de Harris et d'Oklahoma en matière de peine capitale rappelle également que le pouvoir discrétionnaire du ministère public est au cœur du système américain d'application de la peine capitale. Hormis le cas où une affaire relève de la compétence des juridictions fédérales, c'est le ministère public du comté qui décide de l'opportunité de requérir la peine de mort, ce qui permet aux procureurs d'avoir une influence disproportionnée sur la situation nationale en ce qui concerne ce châtime. Robert Macy a exercé pendant vingt et un ans la fonction de procureur de district dans le comté d'Oklahoma. Il a envoyé des dizaines de personnes dans le couloir de la mort avant de prendre sa retraite en 2001. Curtis McCarty était l'une d'entre elles. Cet homme a passé vingt et un ans dans le

couloir de la mort pour un crime qu'il n'avait pas commis, à cause du faux témoignage, présenté par l'accusation, d'un chimiste travaillant pour la police. Il a été libéré en mai 2007, son innocence ayant été démontrée par des tests ADN. Les cours d'appel ont régulièrement fait état de fautes commises par des procureurs de l'Oklahoma, et plus particulièrement du comté d'Oklahoma, qui avaient requis la peine de mort, y compris dans cette affaire⁴.

Des questions graves ont également été soulevées à propos du comportement du ministère public du comté de Harris dans des affaires où les accusés encouraient la peine capitale, notamment lorsque John Holmes était procureur de district. Ce dernier a pris sa retraite en 2000 après avoir exercé la fonction de procureur général du comté de Harris pendant vingt ans. Durant cette période, plus de 100 prisonniers ont été condamnés à mort dans ce comté. Selon certaines sources, le procureur de district Holmes disait introduire les accusés passibles de la peine de mort dans la « *société de l'aiguille argentée* » – il faisait ainsi référence à l'injection létale⁵.

Les représentants du ministère public et la police du comté de Harris ont été accusés par un juge fédéral de comportement « *scandaleux calculé pour faire [...] une "entaille de plus sur leur fusil"* » après avoir fait condamner à la peine capitale Ricardo Aldape Guerra, ressortissant mexicain poursuivi pour le meurtre d'un agent de police de Houston. Cet homme qui a passé près de quatorze ans dans le couloir de la mort a obtenu, en 1992, un sursis trois heures seulement avant le moment prévu pour son exécution. En 1994, un juge fédéral a annulé sa déclaration de culpabilité et sa sentence capitale au motif que la police et le ministère public s'étaient livrés à des manœuvres d'intimidation sur des témoins afin de les amener à accuser Ricardo Aldape Guerra, et avaient falsifié des preuves pour s'assurer la condamnation de ce dernier. Cette décision a été confirmée en 1996 par la cour d'appel fédérale du 5^e circuit et Ricardo Aldape Guerra a été transféré du quartier des condamnés à mort vers la prison du comté de Harris, dans l'attente d'un nouveau procès. Or, comme le juge de première instance a estimé que six des principaux témoins à charge ne pouvaient pas déposer, leur témoignage ayant été influencé par la police, et déclaré qu'il existait des « *preuves incontestables* » indiquant que Ricardo Adalpe Guerra n'était pas le tireur, le procureur de district Holmes a abandonné les poursuites. À son arrivée au Mexique en avril 1997 après sa remise en liberté, Ricardo Aldape Guerra a déclaré que les autorités du comté de Harris lui avaient « *volé quinze ans de [sa] vie* »⁶.

Gary Graham a été exécuté en juin 2000 par injection létale au Texas pour un crime qu'il aurait commis alors qu'il était âgé de dix-sept ans. Le ministère public du comté de Harris

⁴ Voir *Old habits die hard. The death penalty in Oklahoma* (index AI : AMR 51/055/2001), <http://web.amnesty.org/library/Index/ENGAMR510552001>. La cour d'appel pénale de l'Oklahoma a reproché au procureur de district Macy d'avoir eu un comportement « *totalelement inacceptable* » dans l'affaire McCarty.

⁵ "A deadly distinction", in *Houston Chronicle*, 5 février 2001.

⁶ "Mexican long held in Texas murder wins his freedom", in *New York Times*, 17 avril 1991.

Tragiquement, cet homme a trouvé la mort quatre mois plus tard au Mexique dans un accident de la circulation.

avait obtenu une condamnation à mort en dépit de l'absence de preuves matérielles, et sur la base d'un unique témoignage oculaire désignant Gary Graham comme le tueur. Les représentants du ministère public pensaient peut-être que le fait que Graham ait reconnu sa participation à des vols à main armée et à des agressions commis peu de temps avant le meurtre rendrait le jury plus disposé à le déclarer coupable et à voter en faveur de la peine de mort. L'accusation a par ailleurs été aidée par l'un des avocats de la défense qui, apparemment convaincu de la culpabilité de son client, s'est abstenu de toute enquête malgré les protestations d'innocence de ce dernier. Des investigations menées après la condamnation de Gary Graham ont mis au jour des témoignages déterminants qui le mettaient hors de cause mais qui n'avaient pas été entendus par les jurés. Il a été exécuté alors qu'il protestait de son innocence et sans que les éléments découverts après sa condamnation aient pu être examinés par la justice.

Pourtant, les représentants du ministère public du comté de Harris affirment qu'ils s'efforcent « *d'obtenir la justice et pas seulement des déclarations de culpabilité* »⁷. Même au regard de ceux qui assimilent la peine de la mort à la « *justice* », ce qui n'est pas le cas d'Amnesty International, le comté de Harris n'a de toute évidence pas toujours atteint son objectif déclaré. Le procès de deux hommes impliqués dans un vol commis dans une épicerie de Houston et au cours duquel Claude Shaffer a trouvé la mort est instructif à cet égard.

Claude Shaffer a été tué d'une seule balle. Deux hommes ont été jugés pour cet homicide. Willie Williams a été le premier à comparaître. Il a plaidé coupable de ce meurtre. Le représentant du ministère public du comté de Harris a présenté des éléments médico-légaux indiquant que Willie Williams avait tiré sur Claude Shaffer. Il a déclaré au jury : « *Willie Williams est celui qui a tiré sur Shaffer et l'a tué. Et c'est tout. C'est scientifique. C'est cohérent. C'est complet. C'est définitif et les preuves sont là [...] une seule balle a pu faire ça et c'est celle de Willie Williams [...] Nichols se trouvait dehors.* » Le jury a prononcé une sentence capitale et Willie Williams a été exécuté le 20 janvier 1995.

Joseph Nichols a été jugé après la condamnation à mort de Willie Williams. L'accusation a soutenu que Joseph Nichols était coupable au regard de la « *loi sur les parties* », quel que soit l'auteur du coup de feu mortel. En effet, en vertu de cette loi texane, la distinction entre l'auteur principal d'un crime et son complice est abolie et chaque accusé peut donc être reconnu coupable au même degré. Joseph Nichols a été déclaré coupable de meurtre passible de la peine capitale. Mais le jury n'est pas parvenu à s'accorder sur la peine à lui infliger et le procès a été annulé. Par la suite, l'accusation s'est entretenue avec certains membres du jury qui ont indiqué que comme il n'était pas certain que Joseph Nichols fût l'auteur du coup de feu mortel, le jury n'avait pas pu se mettre d'accord sur l'application de la peine de mort.

Joseph Nichols a été jugé une nouvelle fois, avec le même représentant du ministère public. Cette fois, l'accusation a soutenu d'emblée qu'il avait tiré le coup de feu mortel. Ce revirement n'était fondé sur aucun supplément d'information. Le représentant du ministère public a affirmé : « *Willie n'a pas pu tuer [Shaffer]. C'est [Nichols] qui a tiré la balle*

⁷ Voir le site Internet du procureur de district du comté de Harris : <http://app.dao.hctx.net/>.

mortelle et tué cet homme de sang-froid. Il doit donc répondre de son acte. » Le jury a voté en faveur de la peine de mort.

En 1992, un juge fédéral a estimé que l'accusation avait présenté de faux éléments de preuve car elle avait changé son argumentation entre le premier procès de Joseph Nichols et le second (Nichols II). Le juge David Hittner a ainsi notamment déclaré : « *Au cours du procès Williams, l'accusation a argumenté, le jury a livré ses conclusions et le tribunal a accepté la décision selon laquelle Williams était le tireur et non un simple complice. Cela a été considéré comme étant la vérité. Or, le représentant du ministère public chargé de l'affaire Nichols II a soutenu devant les jurés et le juge que Nichols était le tireur, et leur a présenté des éléments pour le prouver. Au vu de la décision judiciaire antérieure, ces éléments de preuve étaient nécessairement faux. En conséquence, nous concluons que le représentant du ministère public chargé de l'affaire Nichols II a sciemment utilisé de faux éléments de preuve pour faire condamner l'accusé.* » Le juge Hittner a ajouté qu'« *en raison des limites qu'imposent aux représentants du ministère public les garanties prévues par la loi, et de l'équité des procédures qui doit en découler, la Constitution [interdit] au ministère public, dans une procédure pénale, de faire accepter une certaine version des faits à l'issue d'un procès puis de chercher à faire accepter une version des faits différente dans un autre procès* ». Il a également déclaré : « *Williams et Nichols ne peuvent pas être tous les deux coupables d'avoir tiré la même balle, car les lois de la physique l'interdisent.* » Il a ordonné que Nichols soit libéré ou rejugé. Le ministère public a cependant interjeté appel de cette décision du juge Hittner, qui a été annulée par la cour d'appel fédérale du 5^e circuit, et Joseph Nichols a été exécuté le 7 mars 2007⁸.

Source : département de la justice pénale de l'État du Texas	Comté de Harris Condamnations à mort	Comté de Harris Exécutions	Pourcentage d'Afro- Américains parmi les prisonniers exécutés
1924 – 1964	99	63	70 p. cent
1982 – 2007	283	99	54 p. cent

Le procureur de district du comté de Harris insiste également sur son « *engagement absolu à obtenir que justice soit rendue sans considération de statut, de race, de genre, d'origine nationale, ou de condition sociale des victimes ou des accusés* »⁹. Toutefois, la disparité géographique dans le système américain d'application de la peine de mort, à laquelle contribue la poursuite des exécutions dans le comté de Harris, s'accompagne d'éléments indiquant qu'elle participe aussi à la discrimination raciale, qui est l'une des caractéristiques de la peine capitale aux États-Unis.

⁸ Voir l'action urgente correspondante : <http://web.amnesty.org/library/Index/FRAAMR510332007>.

⁹ Voir le site Internet du procureur de district du comté de Harris : <http://app.dao.hctx.net/>.

Comme le soulignent deux experts renommés en matière de discrimination raciale et de peine de mort aux États-Unis, « l'histoire de la peine de mort au [20^e] siècle est marquée par le déni de la réalité et la dérobade de la part de l'État et des juridictions fédérales ainsi que du Congrès et des assemblées des États »¹⁰. Aussi moderne soit-il, le tribunal du comté de Harris, qui est situé dans le centre de Houston, accueille une pratique historiquement marquée par le racisme et qui continue de se caractériser par une discrimination fondée sur la race.

« Je voudrais dire que je n'ai pas tué Bobby Lambert. Je suis un Noir innocent et on m'assassine. C'est un lynchage qui se produit ce soir en Amérique. Il existe des éléments écrasants et déterminants en ma faveur qui n'ont jamais été examinés par aucune juridiction américaine. Ce qui se passe ici est un affront pour tout pays civilisé, pour tous ceux qui l'observent, où qu'ils soient, ce qui se passe ici est mal. »

Dernière déclaration de Gary Graham, condamné pour le meurtre d'un Blanc par un jury du comté de Harris composé de 11 Blancs et d'un Noir (22 juin 2000)

Les études menées à l'ère « moderne » de la peine de mort ont régulièrement montré que la race, et tout particulièrement celle de la victime d'un meurtre, était un facteur pris en considération dans l'application de ce châtement aux États-Unis¹¹. Quatre-vingt p. cent de la population américaine est blanche et près de 13 p. cent noire. On recense à peu près le même nombre de Blancs et de Noirs parmi les victimes de meurtre. Ainsi, en 2005, 7 133 Blancs et 7 125 Noirs ont été victimes d'un homicide. Or, 80 p. cent des personnes exécutées depuis 1977 avaient été reconnues coupables d'homicides perpétrés contre des Blancs. Dans la plupart des affaires de meurtre, auteurs et victimes sont de même origine raciale. En 2005, par exemple, dans les affaires présentant une seule victime et un seul meurtrier, 83 p. cent des victimes blanches avaient été tuées par un Blanc et 91 p. cent des victimes noires avaient été tuées par un Noir¹². Or, depuis 1977, sur l'ensemble du territoire américain, 54 p. cent des personnes exécutées étaient des Blancs reconnus coupables du meurtre de Blancs et 12 p. cent des Noirs reconnus coupables du meurtre de Noirs. Au niveau national, 21 Blancs ont été exécutés dans tout le pays pour avoir tué des Noirs mais plus de 220 Noirs ont été exécutés

¹⁰ BALDUS, David C. et WOODWORTH, George, "Race discrimination and the death penalty. An empirical and legal overview", in ACKER, BOHM et LANIER, *America's experiment with capital punishment*, Carolina Academic Press, 1998.

¹¹ Voir USA: *Death by discrimination – the continuing role of race in capital cases* (index AI : AMR 51/046/2003), <http://web.amnesty.org/library/index/ENGAMR510462003>.

¹² Statistiques du FBI sur les crimes.

pour avoir tué des Blancs. Les meurtres de Noirs ne semblent pas considérés avec la même gravité par le système – très largement blanc – que les meurtres de Blancs.

La population du comté de Harris se compose de 74 p. cent de Blancs et de 18 p. cent de Noirs. Cinquante-trois des 99 prisonniers exécutés dans ce comté étaient des Afro-Américains ; les trois prisonniers condamnés dans le comté de Harris qui doivent prochainement être exécutés sont également des Noirs. Cinquante-sept p. cent des prisonniers condamnés à mort dans ce comté qui se trouvent dans le couloir de la mort au Texas sont noirs. Quelles que soient les raisons de ces disparités, la peine de mort frappe de manière disproportionnée la population noire du comté de Harris.

Une étude menée en 1998 sur la base d'informations recueillies dans les comtés de Dallas, Tarrant, Harris et Bexar a mis au jour un « *portrait insidieux des disparités raciales* » dans l'État du Texas : « *Les assassins de Blancs sont toujours surreprésentés parmi les condamnés à mort, mais l'ampleur de cette surreprésentation dépend de la race du criminel [...] En revanche, les meurtriers de personnes appartenant aux minorités ethniques sont sous-représentés. Les assassins de Noirs sont sous-représentés, tout particulièrement lorsqu'ils sont blancs.* » L'étude concluait que « *la fréquence et la régularité des disparités fondées sur la race de la victime démontrent le caractère très souvent arbitraire des condamnations. Ces conclusions, qui concordent avec celles d'autres études menées au Texas et ailleurs, mettent en relief l'une des conséquences les plus constantes et tragiques de l'application de la peine de mort aux États-Unis, à savoir que la race d'une personne joue un rôle déterminant lorsqu'il faut décider de faire exécuter ou non cette personne* »¹³. Aucun Blanc n'a été exécuté dans le comté de Harris depuis 1977 pour le meurtre d'un Noir, et à la connaissance d'Amnesty International, aucun Blanc n'a été exécuté pour le meurtre d'une victime noire au Texas durant la précédente période au cours de laquelle la peine de mort était appliquée, entre 1924 et 1972¹⁴.

Soixante-six des 99 personnes exécutées au Texas à l'époque « *moderne* » avaient été condamnées à mort dans le comté de Harris pour le meurtre d'une victime blanche. Vingt-sept d'entre elles étaient des Noirs condamnés pour le meurtre de Blancs. Dans 32 de ces 99 cas, le meurtrier et la victime étaient blancs, et dans 17 autres cas ils étaient tous deux noirs. Six Hispano-Américains et un Amérindien jugés dans le comté de Harris ont été exécutés pour le meurtre de victimes blanches. Deux Blancs ont été exécutés pour le meurtre d'Hispano-Américains ; il s'agit des seuls cas recensés dans le comté de Harris où des condamnés blancs ont été exécutés pour le meurtre d'une victime appartenant à une minorité ethnique.

¹³ BROCK, Deon, et al., *Arbitrariness in the Imposition of Death Sentences in Texas: An Analysis of Four Counties by Offense Seriousness, Race of Victim, and Race of Offender*, 28 AM. J. CRIM. L. 43 (2000).

¹⁴ Le 10 septembre 2003, Larry Hayes est devenu le premier et, au moment de la rédaction du présent rapport, il restait le seul Blanc exécuté au Texas pour le meurtre d'un Noir. Il avait également été déclaré coupable du meurtre d'un Blanc. Larry Hayes avait renoncé à interjeter appel et s'était porté « *volontaire* » pour être exécuté. Depuis la reprise des exécutions au Texas en 1982, 82 Noirs ont été mis à mort pour avoir tué des Blancs.

Dans le système américain d'application de la peine de mort, l'exécution est censée être réservée aux « pires » des crimes et des criminels. Le meurtre n'est puni de la peine capitale que s'il existe des circonstances « aggravantes », par exemple s'il s'accompagne d'une autre infraction comme le vol à main armée. Dans une société marquée par des inégalités socioéconomiques, notamment liées à l'appartenance raciale, cette législation peut contribuer à une application disproportionnée de ce châtement en fonction de la race. L'étude menée en 1998 faisait observer que « dans le cas où l'auteur et la victime n'ont pas la même origine raciale, les crimes dont la victime est blanche ont tendance à être plus graves que ceux où l'auteur et la victime ont la même origine raciale et appartiennent aux minorités ». Selon une étude portant sur les condamnations à mort prononcées dans le comté de Harris publiée par le *Houston Chronicle*, « le crime déterminant pour lequel la peine de mort est le plus souvent prononcée est le vol à main armée, et ceux qui ont tendance à le commettre appartiennent aux catégories sociales défavorisées, où les minorités ethniques sont surreprésentées »¹⁵.

Les différences en ce qui concerne le vécu et la façon de voir les choses entre les Noirs et les Blancs ont probablement une influence sur leur comportement quand ils sont amenés à être jurés. Ainsi, un juré afro-américain est plus à même que son homologue blanc de comprendre les antécédents ou le vécu d'un accusé noir et de ressentir de la compassion pour lui s'il existe des circonstances atténuantes. Les recherches ont notamment montré qu'un Noir accusé du meurtre d'une victime blanche risque trois fois plus d'être condamné à mort quand le jury compte au moins cinq hommes de race blanche¹⁶.

Comme cela arrive également ailleurs aux États-Unis, des accusés noirs dans le comté de Harris ont été condamnés par des jurys composés de 12 Blancs. Ainsi, Richard Wilkerson, Clifford Phillips, Antonio Bonham – qui avaient tué des victimes blanches – et Paul Rougeau, tous Afro-Américains, ont été condamnés à mort dans le comté de Harris par des jurys entièrement composés de Blancs. Ces quatre prisonniers ont été exécutés. Gary Graham, exécuté en 2000 pour un crime qu'il n'avait peut-être pas commis, a été condamné par un jury formé de 11 Blancs et d'un Noir.

Au Texas, pour obtenir une condamnation à mort le ministère public doit persuader le jury que l'accusé représentera un danger pour la société s'il reste en vie, même en prison. Une étude publiée en 2004 par le Service d'assistance judiciaire du Texas a conclu que les prévisions relatives à la « *dangerosité future* » dans le système texan d'application de la peine de mort étaient erronées dans la majorité des cas. Elle soulignait : « *le fait de fonder une condamnation à la peine capitale sur des prévisions relatives à la dangerosité future est injustifiable, notamment parce qu'un système qui inflige des peines de cette manière sanctionne des accusés pour des*

¹⁵ "Capital punishment deeply rooted in the South", in *Houston Chronicle*, 5 février 2001.

¹⁶ BOWERS, William J., et al., *Sentencing in black and white: An empirical analysis of the role of jurors' race and jury racial composition*, 3 U. Pa. J. Const. L. 171, février 2001.

infractions qu'ils ne commettront peut-être pas, ce qui viole le principe fondamental selon lequel un accusé est innocent tant que sa culpabilité n'a pas été démontrée »¹⁷.

En 1982, le représentant du ministère public du comté de Harris a persuadé les jurés que Donald Miller représentait un danger futur pour la société, même derrière les barreaux. Pendant les vingt-cinq années que Donald Miller a passées dans le couloir de la mort, il n'a fait l'objet d'aucune sanction pour comportement violent ou agressif, ni envers ses codétenus ni envers les gardiens ou toute autre personne. Qui plus est, à l'issue d'une audience consacrée à l'examen des preuves, un juge fédéral a conclu en 2004 que l'accusation n'avait pas produit lors du procès certains éléments qui disculpaient Donald Miller et qui étaient essentiels pour la détermination de la peine. Autrement dit, une peine différente aurait probablement été prononcée si ces éléments n'avaient pas été passés sous silence. La cour d'appel fédérale du cinquième circuit a annulé cette décision, bien que l'un des trois juges ait émis une opinion minoritaire en faisant valoir que les éléments de preuve non révélés auraient pu susciter un doute quant à la dangerosité future de cet homme. Donald Miller a été exécuté le 27 février 2007. L'un des procureurs du comté de Harris qui avait obtenu sa condamnation à mort a déploré qu'il ait fallu si longtemps pour le faire exécuter, ajoutant : « *ces vingt-cinq ans de vie supplémentaires dont il a bénéficié, sa victime ne les a pas eus* »¹⁸.

La notion de « *dangerosité future* » peut avoir un impact disproportionné sur les accusés appartenant aux minorités ethniques lorsque le jury est entièrement ou majoritairement constitué de Blancs. Dans l'étude menée en 2001 sur les jurés et l'appartenance raciale dans les procès capitaux, citée plus haut, les chercheurs ont constaté que « *les Blancs considèrent plus souvent que les Noirs que l'accusé [noir] est susceptible de représenter un danger futur pour la société et d'être relâché s'il n'est pas condamné à mort. Les Noirs, dans de tels cas, considèrent plus souvent que l'accusé a des remords et qu'il mérite de ce fait la clémence, et vont jusqu'à se demander s'il est vraiment coupable ou, tout au moins, si l'homicide commis doit être sanctionné par la peine capitale.* » En outre, l'étude a révélé « *un manque de réceptivité des jurés blancs aux circonstances atténuantes quand l'accusé est noir. Les jurés blancs sont souvent incapables ou refusent de prendre en compte les antécédents de l'accusé et le contexte dans lequel il a été élevé.* »

Mais cela suppose tout d'abord que le jury ait eu connaissance de l'existence de circonstances atténuantes. Le Texas est réputé pour la piètre qualité de l'assistance juridique, tant en première instance qu'en appel, fourni aux indigents passibles de la peine capitale – bien que le corps législatif de cet État ait adopté en 2001 la Loi relative à une défense équitable en vue d'améliorer la situation au moins en première instance¹⁹. Lorsqu'ils requièrent la peine de

¹⁷ *Deadly speculation: Misleading Texas capital juries with false predictions of future dangerousness*, <http://www.texasdefender.org/DEADLYSP.pdf>.

¹⁸ "Inmate taking his side to grave", in *Houston Chronicle*, 26 février 2007 ; "Prisoner executed for fatal robbery near Houston", Associated Press, 27 février 2007.

¹⁹ L'incompétence des avocats commis d'office pour assister en appel au Texas les condamnés à mort qui exercent des voies de recours devant les juridictions de l'État est source de graves inquiétudes. Par exemple, l'avocat désigné pour assister en appel Frederick McWilliams, condamné à mort dans le

mort, les représentants du ministère public du comté de Harris, pleins de zèle et dotés de confortables moyens, ont souvent l'« avantage » de trouver en face d'eux des avocats de la défense inexpérimentés et manquant de moyens ou de motivation. Ou même à l'occasion somnolents. Calvin Burdine, dont l'avocat s'était endormi pendant son procès dans le comté de Harris, a finalement vu sa sentence capitale annulée et a été condamné en 2002 à la réclusion à perpétuité à l'issue d'un nouveau procès²⁰. Carl Johnson, un Noir condamné à mort dans le comté de Harris à l'issue d'un procès où le même avocat a été vu endormi pendant une partie des débats, n'a pas eu autant de chance : il a été exécuté en 1995. Larry Anderson, client du même avocat, avait été exécuté un an plus tôt après que la cour d'appel fédérale du cinquième circuit eut conclu que la réputation d'incompétence de l'avocat et la « négligence dont il faisait habituellement preuve dans les procès capitaux » n'avaient pas joué un rôle déterminant dans le cas d'Anderson²¹.

Négligence est bien le mot pour qualifier le comportement de l'avocat de Kenneth Ransom lors de l'audience sur la détermination de sa peine. À l'âge de neuf ans, Kenneth Ransom avait déjà subi des sévices physiques et psychologiques prolongés infligés par sa mère et ses frères. Il a été pris en charge par les autorités texanes. Selon les rapports du service d'aide à l'enfance du comté de Harris, il avait notamment été fouetté à coups de câble électrique et de fil de fer brûlant. Les travailleurs sociaux qui l'avaient examiné avaient constaté qu'il présentait des lésions et des traces de brûlure pratiquement sur tout le corps. À l'âge de vingt ans, Kenneth Ransom a été arrêté pour sa participation au meurtre de quatre employés d'un parc d'attractions de Houston au cours d'un vol à main armée. Durant la phase du procès consacrée à la détermination de la peine, alors qu'ils étaient appelés à se prononcer en faveur de la réclusion ou de la peine capitale, les jurés n'ont pas été informés des mauvais traitements dont cet homme avait été victime pendant son enfance. Et ce, alors même que ses avocats savaient qu'il avait vécu une enfance horrible puisque l'un d'eux avait assisté sa mère quand l'État lui avait retiré la garde de ses enfants. La défense n'a présenté aucun élément pouvant être considéré comme une circonstance atténuante et Kenneth Ransom a été condamné à mort. Il a été exécuté en 1997 malgré la nouvelle déclaration faite par son seul coaccusé encore en vie, condamné à la réclusion à perpétuité, qui a affirmé que Kenneth Ransom n'avait tué aucune des quatre victimes.

Les procureurs du comté de Harris obtiennent un volume régulier de condamnés à mort avec l'aide d'un nombre important de juges – 22 – habilités dans ce comté à siéger dans les affaires passibles de la peine capitale. La majorité de ces juges, qui sont élus pour un mandat de quatre ans lors d'élections où ils se présentent sous l'étiquette d'un parti politique, sont d'anciens représentants du ministère public du comté de Harris. Au moins 19 des 21 juges qui

comté de Harris en 1997, ne l'aurait jamais rencontré et il n'aurait mené aucune investigation sur son dossier. Frederick McWilliams a été exécuté en novembre 2004. Voir également *USA: Texas – In a world of its own as 300th execution looms* (index AI : AMR 51/010/2003), <http://web.amnesty.org/library/index/ENGAMR510102003>.

²⁰ Voir *États-Unis d'Amérique. La peine capitale au Texas : un appareil judiciaire transformé en machine à tuer* (index AI : AMR 51/10/98), <http://web.amnesty.org/library/Index/FRAAMR510101998>.

²¹ *Anderson c. Collins* (1994).

siégeaient en juillet 2007 étaient d'anciens procureurs de ce comté et tous s'étaient présentés sous l'étiquette du Parti républicain. En 2001, au moins 20 des 22 juges étaient d'anciens procureurs et 16 avaient, semble-t-il, reçu des dons pour leur campagne électorale de la part d'avocats qui avaient été désignés par des juges pour assurer, entre 1989 et 2000, la défense d'accusés encourant la peine de mort²².

Les cours d'appel ne font pas vraiment obstacle aux nombreuses condamnations à mort prononcées au Texas. Le procureur de district du comté de Harris affirme que dans plus de 80 p. cent des cas, la sentence capitale est confirmée par la cour d'appel pénale du Texas, et que moins de cinq p. cent des accusés qui interjettent appel de leur condamnation obtiennent gain de cause²³. La cour d'appel pénale du Texas, dont les neuf juges actuellement en fonction ont tous été élus sous l'étiquette du Parti républicain, a confirmé au fil des ans des condamnations à mort dans de nombreuses affaires présentant de telles anomalies que l'on s'interroge sur ce qu'elle est prête à tolérer, y compris dans le comté de Harris. La cour a ainsi confirmé la condamnation à mort de George McFarland alors que l'avocat de la défense avait dormi pendant une partie des débats. Le juge de première instance avait autorisé la poursuite du procès en arguant que « *la Constitution ne dit pas que l'avocat doit être éveillé* »²⁴. Dans une autre affaire, un juge fédéral a ordonné que Pamela Perillo soit rejugée après avoir constaté que son avocat en première instance avait subi un conflit d'intérêts qui avait été préjudiciable à la qualité de son travail : il assistait l'un des principaux témoins de l'accusation. La cour d'appel pénale avait confirmé la déclaration de culpabilité et la condamnation à mort de Pamela Perillo en dépit de cette anomalie. Cette femme qui a quitté le couloir de la mort en 2000 purge une peine de réclusion à perpétuité.

La cour d'appel pénale a parfois refusé d'accorder un sursis alors même que les éléments fournis par l'accusation étaient douteux. En mars 2003, un audit indépendant du laboratoire médico-légal des services de police de Houston a mis en évidence de graves défaillances au sein du service chargé des analyses ADN, notamment un manque de formation du personnel et le recours à des méthodes scientifiques dépassées. Ce service a par la suite été fermé et plusieurs centaines de dossiers criminels ont été réexaminés. Dans un certain nombre de cas, des divergences sont apparues entre les résultats des nouveaux tests et ceux des analyses qui avaient été faites par la police de Houston. Plusieurs affaires laissent à penser que les dysfonctionnements ne concernaient pas seulement le service des analyses ADN mais aussi par exemple les expertises balistiques.

Le 21 octobre 2004, un juge de la Cour d'appel pénale du Texas a déclaré qu'il était souhaitable de mettre en place « *un moratoire sur toutes les exécutions dans les affaires où*

²² DOW, David R., "How the death penalty really works", in Dow and Dow (eds), *Machinery of death: the reality of America's death penalty regime*, Routledge, 2002.

²³ Voir <http://app.dao.hctx.net/FAQs/AppellateDeathFAQ.aspx>.

²⁴ "Asleep on the job? Slaying trial boring, lawyer says", in *Houston Chronicle*, 14 août 1992. Cité dans BRIGHT, Stephen B., *Elected judges and the death penalty in Texas: Why full habeas corpus review by independent federal judges is indispensable to protecting constitutional rights*, Texas Law Review, volume 78 (2000).

des condamnations ont été prononcées sur la base d'éléments de preuve émanant du laboratoire d'analyses médico-légales des services de police de Houston et ce, jusqu'à ce que la fiabilité de ces éléments ait été vérifiée ». Il est cependant le seul à avoir émis une opinion dissidente quand la cour a débouté Dominique Green, un condamné à mort, de sa demande de sursis basée sur des préoccupations portant sur la fiabilité de l'expertise balistique réalisée par les services de police de Houston et sur la découverte récente de 280 boîtes contenant des éléments de preuve dont l'étiquetage était erroné, ce qui pouvait avoir des conséquences importantes pour des milliers d'affaires criminelles. Un juge fédéral a ensuite accordé un sursis en attendant que les services de police de Houston aient terminé l'inventaire du contenu des boîtes. Mais cette décision a été annulée par la cour d'appel fédérale du cinquième circuit et Dominique Green a finalement été exécuté le 26 octobre 2004. Dans sa dernière déclaration, il a exprimé sa « déception d'avoir été privé du droit à la justice ». Les décisions de la cour d'appel fédérale du cinquième circuit dans des affaires passibles de la peine capitale au Texas ont récemment suscité la préoccupation de la Cour suprême fédérale, s'agissant notamment de questions liées à l'appartenance raciale, à la maladie mentale et à l'assistance juridique²⁵.

Dans certains cas, l'accusé a lui-même aidé les représentants du ministère public du comté de Harris à obtenir son exécution. Ainsi, en 2000 le ministère public a requis la peine capitale contre Angel Maturino Reséndiz, ressortissant mexicain, en dépit d'éléments solides prouvant que cet homme souffrait de graves troubles mentaux, notamment de schizophrénie paranoïde. Après que le jury eut rejeté l'argument de la maladie mentale et l'eut déclaré coupable du meurtre d'un médecin de Houston, Maturino Reséndiz s'est joint au procureur du comté de Harris pour demander sa condamnation à mort. Il a enjoint à ses avocats, commis d'office, de ne pas faire de déclaration préliminaire lors de l'audience sur la détermination de la peine, de ne pas faire subir de contre-interrogatoire aux témoins cités par l'accusation et de ne produire aucun témoignage en sa faveur. Le jury a prononcé une sentence capitale qui a été appliquée en juin 2006.

Les pratiques du comté de Harris ou du Texas en matière de peine capitale ne doivent toutefois pas être considérées comme représentatives des « normes relatives à la dignité humaine » en vigueur dans les autres États américains. La fausse image que ces juridictions donnent de la situation au niveau national ne doit pas compromettre les progrès réalisés en direction de l'abolition de la peine capitale aux États-Unis. La position du comté de Harris concernant la question des mineurs délinquants – personnes qui étaient âgées de moins de dix-huit ans au moment des faits qui leur sont reprochés – est un exemple typique. En 2004, trois mineurs délinquants condamnés dans le comté de Harris avaient été exécutés et 10 autres étaient sous le coup d'une sentence capitale – trois d'entre eux devaient être exécutés mi-2004. À cette date, aucun État pris dans son ensemble, hormis l'Alabama (et le reste du Texas), ne comptait un plus grand nombre de mineurs délinquants dans le couloir de la mort que le comté de Harris.

²⁵ Voir par exemple les affaires *Tennard c. Dretke* (2004) ; *Miller-el c. Dretke* (2005) ; *Smith c. Dretke* (2007) ; *Abdul-Kabir c. Quarterman* (2007) ; *Brewer c. Quarterman* (2007) et *Panetti c. Quarterman* (2007).

La Cour suprême fédérale a, en 2005, mis un terme à l'exécution des mineurs délinquants après avoir conclu dans l'arrêt *Roper c. Simmons* qu'il existait un consensus au niveau national contre de telles exécutions, et que les normes relatives à la dignité humaine avaient évolué au point que l'application de la peine capitale aux mineurs était désormais considérée comme contraire à la Constitution. De même que dans le reste des États-Unis, les mineurs sous le coup d'une condamnation à mort dans le comté de Harris ont bénéficié d'une commutation de leur sentence capitale en une peine de réclusion à perpétuité à la suite de l'arrêt *Atkins*. Ce fut notamment le cas de Tony Dixon, jugé en 1995 pour un crime qu'il avait commis alors qu'il était âgé de dix-sept ans. Outre son jeune âge, il avait un QI de 65, ce qui indiquait une possible arriération mentale. Le représentant du ministère public du comté de Harris qui avait requis la peine de mort contre lui l'avait décrit au jury dans des termes alarmistes, considérant notamment qu'il représentait « *une menace ambulante permanente pour la société* »²⁶. Dans le même esprit, cherchant à convaincre le jury de la nécessité d'une sentence capitale, un procureur du comté de Harris avait décrit Nanon Williams, également âgé de dix-sept ans au moment des faits, comme un « *prédateur* », ajoutant notamment : « *Il est le mal. Il est le mal absolu [...] si cet accusé ne représente pas un danger futur, alors personne n'est dangereux [...] C'est presque une insulte à votre intelligence que d'essayer de vous prouver qu'il ne représente pas un danger futur [pour la société]* » De sérieux doutes subsistent quant à la culpabilité de Nanon Williams concernant le meurtre pour lequel il a été condamné à mort. Sa sentence capitale a également été commuée en une peine de réclusion à perpétuité à la suite de l'arrêt *Roper*²⁷.

Les représentants du ministère public du comté de Harris ont réussi à convaincre un jury de la dangerosité future de Demetrius Simms. Cet homme a été jugé quatre fois avant que la peine de mort ne soit prononcée, alors que son état d'arriération mentale était connu. Les jurés qui n'étaient pas parvenus à se mettre d'accord à l'issue des trois premiers procès ont fini par le déclarer coupable et le condamner à mort à l'issue d'un quatrième procès en 1996. Bien que Demetrius Simms soit toujours détenu dans le couloir de la mort au moment de la rédaction du présent document, il ne peut plus être exécuté car son état d'arriération mentale – il a un QI de 55 – a été officiellement reconnu, et la peine de mort ne peut plus lui être appliquée aux termes de l'arrêt *Atkins c. Virginie* rendu en 2002 par la Cour suprême. Comme dans le cas de l'arrêt *Roper* relatif aux mineurs délinquants, prononcé ultérieurement, la Cour suprême a conclu que les normes relatives à la dignité humaine avaient évolué aux États-Unis et qu'un consensus national s'était dégagé contre l'application de la peine de mort aux arriérés mentaux.

Au fil des ans, le comté de Harris a montré qu'il n'était pas en phase avec le reste du pays concernant l'évolution des normes relatives à la dignité humaine. Il s'est laissé distancer par la plupart des pays du reste du monde, qui ont renoncé à appliquer la peine de mort en général et *a fortiori* aux mineurs et aux arriérés mentaux. En 2002, le procureur de district du comté de Harris a, en vain, tenté d'obtenir la condamnation à mort d'Andrea Yates, une femme

²⁶ "Debate fervent in mental cases", in *Houston Chronicle*, 5 février 2001.

²⁷ Voir *États-Unis d'Amérique. Erreur fatale - Nanon Williams, mineur délinquant, risque d'être exécuté sur la base de preuves douteuses*, <http://web.amnesty.org/library/Index/FRAAMR510022004>.

jugée pour avoir noyé ses jeunes enfants et qui souffrait de graves troubles mentaux. Cela a de nouveau mis en lumière les « *normes culturelles du comté de Harris* » s'agissant de l'application de la peine de mort²⁸.

« *Cela rend fou de penser qu'un système censé protéger et défendre ce qui est juste et bien se soit révélé aussi malhonnête que je suis supposé l'être. Maintenant je suis mort. Mais nous avons envoyé à tous les Texans le message que, dans certains cas et dans certaines circonstances, "tuer est acceptable tant que c'est pour rendre justice au peuple américain". Qui a gagné ? Personne ! C'en est pas fini !* »

Extrait de la dernière déclaration écrite de Richard Williams, condamné à mort en 1998 dans le comté de Harris et exécuté le 25 février 2003

Certains signes indiquent que les États-Unis renoncent peu à peu aux exécutions judiciaires. Les 53 exécutions recensées en 2006 ont représenté le chiffre annuel le plus bas de la décennie. La contribution du Texas et du comté de Harris restait élevée : 17 p. cent des prisonniers exécutés avaient été jugés dans le comté de Harris, et 45 p. cent des exécutions avaient eu lieu au Texas. En 2007, sur les 30 exécutions recensées à la date du 20 juillet, 18 – soit 60 p. cent – avaient eu lieu au Texas et six – soit 20 p. cent – des personnes exécutées avaient été jugées dans le comté de Harris. Le nombre de sentences capitales, qui avait atteint un sommet au milieu des années 1990, continue de chuter. Le nombre de personnes condamnées à mort en 2006 était inférieur de moitié à celui relevé en 1996 et le plus bas recensé depuis 1977. Des signes de cette tendance semblent également perceptibles dans le comté de Harris. Entre 1999 et 2004, les jurys de ce comté ont prononcé 40 condamnations à mort, soit une moyenne de six par an. Cinq sentences capitales ont été prononcées au total sur une période de deux ans et demi, entre janvier 2005 et juillet 2007.

La réticence croissante des jurés à prononcer des condamnations à mort semble refléter une diminution générale du soutien de l'opinion publique à la peine capitale, y compris dans le comté de Harris²⁹. L'érosion du crédit accordé par l'opinion publique à l'effet dissuasif de la peine de mort – le nombre de meurtres commis à Houston est passé de 230 en 2000 à 377 en 2006, période durant laquelle 180 prisonniers ont été exécutés au Texas, dont 33 dans le comté de Harris –, la prise de conscience grandissante de la fréquence des erreurs judiciaires

²⁸ DENNO, Deborah W., *Who is Andrea Yates? A short story about insanity*, Duke Journal of Gender Law and Policy, Volume 10:1 (2003).

²⁹ Une enquête menée en 2005 a révélé que la majorité des habitants de Houston préféreraient la réclusion à perpétuité sans possibilité de libération conditionnelle à l'exécution pour les auteurs de meurtres. Soixante-quatre p. cent des personnes interrogées se sont prononcés en faveur de cette solution, contre 57 p. cent en 2003. Selon cette étude, le soutien à la peine de mort (sans autre possibilité), qui était de 68 p. cent en 1999, était tombé à 60 p. cent en 2005. *Houston Chronicle*, 6 mai 2005, cité par le Centre d'information sur la peine de mort (www.deathpenaltyinfo.org).

dans les procès capitaux, ainsi que la conviction croissante que les autorités peuvent assurer la sécurité de la population en recourant à la réclusion à perpétuité plutôt qu'à la peine de mort, sont autant de facteurs qui ont contribué à faire reculer l'adhésion du public à ce châtement.

Les autorités américaines défendent souvent la peine de mort en la présentant comme un exemple de mise en pratique de la « démocratie », mais quand l'opinion publique semble moins favorable aux exécutions judiciaires, les mêmes autorités sont réticentes à le reconnaître et à agir en conséquence³⁰. Des initiatives en faveur de l'abolition de la peine de mort ou d'un moratoire sur les exécutions peuvent venir des tribunaux ainsi que du pouvoir exécutif ou législatif. Qui plus est, comme, au niveau local, le procureur a le pouvoir de décider de requérir ou non la peine de mort, il peut renoncer à un châtement que la majorité des gouvernements du monde ont cessé d'utiliser. Outre la tendance mondiale en faveur de l'abolition, le droit international et les normes internationales ont une optique abolitionniste et les organes des Nations unies réaffirment régulièrement que l'abolition de la peine capitale constitue une avancée pour la dignité humaine et le respect des droits fondamentaux.

Les représentants du ministère public sont tenus de défendre ces valeurs quand ils requièrent des condamnations. Les Principes directeurs applicables au rôle des magistrats du parquet adoptés par les Nations unies exigent ainsi que ces magistrats soient conscients des dispositions garantissant « les droits de la personne humaine et les libertés fondamentales reconnues par le droit national et le droit international ». Ces principes prévoient également que dans le cadre des procédures pénales les magistrats du parquet « respectent et protègent la dignité humaine et défendent les droits de la personne humaine ». Le choix persistant du ministère public du comté de Harris en faveur de la peine de mort met le comté, et par association le Texas et les États-Unis, du mauvais côté de l'histoire ainsi que des droits humains.

Le centre des vols spatiaux habités de la NASA a ouvert ses portes en septembre 1963 au sud de Houston³¹. Au cours des presque quatre-cinq années qui se sont depuis écoulées, plus de 70 pays ont aboli la peine de mort dans leur législation, ce qui porte à 129 le nombre de pays abolitionnistes dans leur législation ou en pratique. En juin 1964, le centre de la NASA à Houston est devenu officiellement le centre de contrôle pour les vols spatiaux habités³². Le mois suivant, Joseph Johnson, un Afro-Américain condamné à mort dans le comté de Harris, a été le dernier prisonnier exécuté sur la chaise électrique au Texas. Il s'agissait de la 63^e exécution d'une personne condamnée dans le comté de Harris recensée depuis 1924. Entre 1924 et 1964, 362 exécutions ont eu lieu au Texas, avant que la Cour suprême fédérale ne juge inconstitutionnelles en 1972 les lois relatives à la peine de mort. Le comté de Harris a condamné à mort plus de personnes – 99 – durant cette période et exécuté plus de condamnés que tout autre comté du Texas.

³⁰ Voir *USA: Death and democracy* (index AI : AMR 51/084/2007), <http://web.amnesty.org/library/Index/ENGAMR510842007>.

³¹ Il a pris le nom de Lyndon B. Johnson Space Center en août 1973.

³² Les informations sur l'histoire de la NASA à Houston sont extraites de [The Handbook of Texas Online](#).

Cet État est l'un de ceux qui se sont empressés, après la décision de 1972 de la Cour suprême, de rédiger de nouvelles lois relatives à la peine capitale, et il a repris les exécutions – par injection létale plutôt que par électrocution – six ans après que ces lois eurent été approuvées par la Cour en 1976. À l'époque « moderne » des exécutions judiciaires, le comté de Harris a retrouvé sa place de principal pourvoyeur de condamnés à mort au Texas. En octobre 2001, le Texas a procédé à l'exécution du 63^e prisonnier condamné à mort dans le comté de Harris depuis le rétablissement de ce châtement³³. Depuis cette date, le Texas et le comté de Harris ont battu leur record de la période précédente, le Texas approchant de sa 400^e exécution et le comté de Harris de sa 100^e.

Le fait d'abriter le centre spatial Johnson place le comté de Harris à la pointe de la modernité depuis quarante-cinq ans. En même temps, ce comté s'accroche à une tradition anachronique et déshumanisante contraire aux normes relatives à la dignité humaine largement reconnues dans le monde entier. Le comté de Harris doit moderniser son système de justice pénale en renonçant à la peine de mort.

Dans l'appel que vous ferez parvenir au procureur de district du comté de Harris, et que vous rédigerez en utilisant vos propres mots et en vous inspirant des recommandations suivantes et, si vous le jugez opportun, des informations contenues dans le présent rapport :

- faites part de votre compassion pour les victimes de crimes violents et pour leurs proches et dites reconnaître que l'État est tenu de traduire en justice les auteurs de tels crimes ;
- exprimez votre opposition à la peine de mort et expliquez que la poursuite des exécutions dans le comté de Harris va à l'encontre de la tendance mondiale en faveur de l'abolition de ce châtement ;
- exhortez le procureur de district à débarrasser le comté de Harris de la peine de mort en cessant de requérir ce châtement dans les affaires où il est susceptible d'être prononcé.

³³ Gerald Mitchell était noir et il avait dix-sept ans au moment des faits qui lui étaient reprochés. Il a été exécuté le 22 octobre 2001.

Envoyez vos appels à :

Charles A. Rosenthal, Jr.
Harris County District Attorney
1201 Franklin Street, Suite 600
Houston, Texas 77002-1923, États-Unis

Courriel : ChuckRosenthal@dao.hctx.net

Fax : +1 713 755 6865

Formule d'appel : Monsieur le Procureur de district, *ou* Dear District Attorney,

La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, Peter Benenson House, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre :

UNITED STATES OF AMERICA: One county, 100 executions
Harris County and Texas – A lethal combination

La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL – ÉFAI – septembre 2007

Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>